



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Difficultés de la filière du transport maritime durable

Question orale n° 290

Texte de la question

Mme Agnès Firmin Le Bodo alerte Mme la ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche sur les difficultés de la filière du transport vélique. La transition écologique impose de repenser le modèle de transport maritime et la filière du transport vélique incarne une alternative innovante et vertueuse. L'entreprise TOWT, basée au Havre, est un véritable pionnier du transport maritime décarboné. Avec deux navires déjà en opération, Anemos et Artemis et un troisième en construction, Atlantis, elle a récemment franchi une nouvelle étape dans son développement en annonçant les noms des six prochains voiliers-cargos, commandés aux chantiers bretons Piriou, qui viendront compléter sa flotte. D'ici fin 2027, ce seront ainsi huit navires qui assureront un transport maritime zéro émission à grande échelle. Cette ambition se concrétisera dès mars 2026 avec l'arrivée du premier des six nouveaux voiliers-cargos, suivie d'un lancement tous les trois mois. Cette cadence doit permettre à TOWT d'intensifier ses routes et d'augmenter la fréquence de ses traversées pour répondre à une demande croissante. Pourtant, ce dynamisme est aujourd'hui menacé. La suppression de l'exonération de charges sociales dont bénéficiait la filière, lors du vote du budget 2025, entraîne une hausse soudaine des coûts d'exploitation de 25 %, compromettant l'équilibre économique de cette entreprise et mettant en péril tout le secteur du transport à la voile en France. Le président de l'entreprise a publiquement alerté ces derniers jours en annonçant qu'il serait contraint d'abandonner le pavillon français pour assurer la survie de son entreprise. TOWT est un armateur français, construisant en France, transportant des produits français. Il n'est pas possible de se résoudre à ce qu'une entreprise innovante et respectueuse de l'environnement doive envisager de naviguer sous un autre pavillon faute d'un cadre fiscal et social adapté en France. Face à cette situation critique, elle lui demande comment elle entend accompagner et soutenir ce secteur stratégique afin d'éviter que ces entreprises ne soient contraintes de se délocaliser et que la France ne perde son *leadership* dans le domaine du transport maritime durable.

Données clés

Auteur : [Mme Agnès Firmin Le Bodo](#)

Circonscription : Seine-Maritime (7^e circonscription) - Horizons & Indépendants

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 290

Rubrique : Transports par eau

Ministère interrogé : Transition écologique, biodiversité, forêt, mer et pêche

Ministère attributaire : Transition écologique, biodiversité, forêt, mer et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 mars 2025](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [25 mars 2025](#)